



09H:50 – 10H:10 **La société civile, en tant que contre-pouvoir**
Patrick Lessene, Senior Legal Advisor African Law Library

10H:10 – 10H:40 **Pause Café**

4^{ème} séance : Les contre-pouvoirs non institutionnels

Modérateur : Pr. Patrick Lessene

10H:40 – 11H:00 **L'opinion publique en tant que contre-pouvoir**
Pr. Hatem M'rad, Professeur à la Faculté des Sciences
Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis.

11H:00 – 11H:20 **Constitution, pouvoir et médias**
Hager Ben cheikh Ahmed, Assistante à l'Ecole Supérieure de
l'Audiovisuel et du Cinéma.

11H:20 – 12H:00 **Débat**

12H:00 – 12H:30 **Rapport de synthèse**
Pr. Rafâa Ben Achour, Juge à la Cour Africaine des Droits de
l'Homme et des Peuples et Directeur de l'Unité de Recherche
en Droit International, Juridictions Internationales et Droit
Constitutionnel Comparé.

Université de Carthage
Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis
L'Unité de recherche en droit international,
juridictions internationales et droit constitutionnel compare

et

La Konrad-Adenauer-Stiftung

organisent

un colloque international
en Droit constitutionnel
portant sur :

**«CONSTITUTION
ET CONTRE-POUVOIRS»**

Programme

19 Février 2015

09H:30 – 10H:00 Session inaugurale

Allocution d'ouverture de Peter Rimmele, Directeur de programme pour la promotion de l'Etat de Droit au Proche Orient/Afrique de Nord.

Allocution de bienvenue de Hajer Gueldich, Coordinatrice de l'Unité de Recherche en Droit International, Juridictions Internationales et Droit Constitutionnel Comparé.

Allocution de bienvenue de Pr. Lotfi Chedly, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis.

10H:00 – 10H:20 Rapport introductif

Wafa Zaafrane Landolsi, Doctorante à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis.

1^{ère} séance : Le renouveau théorique du principe de séparation des pouvoirs face à la notion de contre-pouvoir

Modérateur : Peter Rimmele

10H:20 – 10H:40 Le contre-pouvoir : paradigme central du système néolibéral qui nous gouverne

Pr. Slobodan Milacic, Professeur émérite de l'Université Montesquieu - Bordeaux IV.

10H:40 – 11H:00 Pause Café

11H:00 – 11H:20 Séparation des pouvoirs, contre-pouvoir et démocratie participative

Emira Chaouch, Assistante à la Faculté de Droit et de Sciences Politiques de Tunis.

11H:20 – 12H:20 Débat

12H:20 – 14H:00 Déjeuner

2^{ème} séance : Les contre-pouvoirs institutionnels primordialement juridiques mais aussi politiques

Modérateur : Pr. Slobodan Milacic

14H:00 – 14H:20 Justice constitutionnelle : contre-pouvoir politique ou juridique?

Pr. Rainer Arnold, Professeur à l'Université de Regensburg Allemagne

14H:20 – 14H:40 La Future Cour Constitutionnelle Tunisienne : un contre-pouvoir ?

Nadia Akacha, Assistante à la Faculté de Droit et de Sciences Politiques de Tunis et Sana Gouia Doctorante à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis

14H:40 – 15H:00 Les autorités constitutionnelles indépendantes dans la constitution tunisienne de 2014

Khaled Debbabi, Doctorant à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis

15H:00 – 16H:00 Débat

20 Février 2015

3^{ème} séance : Les contre-pouvoirs institutionnels primordialement politiques mais aussi juridiques

Modérateur : Pr. Rainer Arnold

09H:30 – 09H:50 L'opposition en tant que contre-pouvoir

Mouna Kraiem, Maître assistant à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis